



Montluçon Plongée

École de Plongée Subaquatique

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Saison 2025-2026

(A remplir chaque année en LETTRES MAJUSCULES)

1 - IDENTITE

☐ M. ☐ Mme **Nom :** **Prénom :**

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Courriel (en majuscule) :

.....@

2 – Personne à prévenir

☐ M. ☐ Mme **Nom :** **Prénom :**

Lien de parenté : ☐ Conjoint ☐ Parent ☐ Enfant ☐ Amis **Tél :**

3 – Niveau, brevet ou certification détenu (fournir une copie du diplôme)

N° de Licence : **Fédération :**

Plongeur : ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ GP ☐ N5 ☐ Nitrox ☐ Nitrox Confirmé

Enfants : ☐ Bronze ☐ Argent ☐ Or

Secours : ☐ R.I.F.A.P. ☐ P.S.C. 1 ☐ P.S.E. 1

Encadrant ☐ E1 ☐ E2 ☐ E3 (MF1) ☐ E4 (MF2) ☐ Moniteur Nitrox

Divers : ☐ T.I. Visuel – N° : ☐ ANTEOR – N° : ☐ Autre :

Date : Date :

4 – Activité souhaitée pour l'année

Cursus Jeune (10 ans – 12 ans) : ☐ Bronze ☐ Argent ☐ Or

Cursus Ado (12 ans – 16 ans) : ☐ N1 ☐ N2

Cursus Adulte (+16 ans) : ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ GP ☐ N5

Autres : ☐ Initiateur ☐ R.I.F.A.P. ☐ T.I. Visuel ☐ P.S.P.
☐ Apnée ☐ Nitrox ☐ Maintien ☐ P.S.C. 1



Parc des sports de la Loue – Centre Aqualudique
03410 Saint-Victor

montluconplongee03@outlook.fr
www.montlucon-plongee.fr

Club N° 14 03 0411

5 – Divers

Allergies connues : ☐ Non ☐ Oui :

Taille de T-Shirt : ☐ XXS ☐ XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL

6 – PIECES A FOURNIR

- ☒ La présente fiche individuelle d'inscription, complétée, paraphée et signée (4 premières pages)
- ☐ Pour les mineurs, L'autorisation parentale de la FFESSM (Annexe 1)
- ☐ Photocopie du CACI (certificat médical) de moins de 2 mois (**Pensez à conserver l'original**)
- ☐ Une photo d'identité récente en version numérique (Hors renouvellement)

7 – Traitements des données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétaire de l'association MONTLUCON PLONGEE dans le cadre de votre adhésion au club et de l'établissement de votre licence fédérale. La base légale du traitement est une inscription volontaire à une association sportive. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Membres du bureau de l'association MONTLUCON PLONGEE. Les données sont conservées pendant à une durée strictement limitée à l'exécution, au suivi et à l'historisation de votre inscription. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la présidence de l'Association MONTLUCON PLONGEE Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

8 – LICENCE et ADHESION ANNUELLE CLUB (De septembre à juin)

L'adhésion Club annuelle (De septembre à juin) **comprend** : le passeport de plongée, le carnet de plongée, les entrées à la piscine les jours d'entraînement, les plongées en fosse de 6 mètres et de 20 mètres les jours d'entraînement, le prêt du matériel de plongée, les formations pratique et théorique, la validation des brevets, la participation aux sorties organisées par le club, les cartes de niveau(x) et de spécialité(s).

Tout adhérent doit souscrire : une licence FFESSM et une des trois adhésions club selon votre choix

COTISATIONS CLUB Saison 2025-2026			
	ADULTES	ADOLESCENTS (12-16 ans)	JEUNES (10-12 ans)
Licence FFESSM (Valable du 15/09 au 31/12 de N+1)	48,50 EUR	30,50 EUR	14,00 EUR
Adhésion Club (Plongée Subaquatique)	147,00 EUR	132,00 EUR	100,00 EUR
(ou) Adhésion Club « Sancoins » Permet d'être licencié au club Montluçon Plongée « Sancoins » : Accès au site aquatique de Sancoins toute l'année (Moniteurs Montluçon Plongée) et également à partir de janvier au site aquatique de Montluçon (Tous les 15 jours) (Moniteurs Montluçon Plongée)	107,00 EUR		
(ou) Adhésion Club (Apnée)	69,00 EUR		

Remises et réductions :

(Ne s'applique que sur le montant de l'adhésion Club Plongée Subaquatique et/ou Apnée) :

- **Remise famille** pour le 2nd adhérent et les suivants : -15,00 EUR
- **Nom du 1^{er} membre inscrit** :
- **Remise Encadrant** : -50,00 EUR
- **Assurance** :
 - Loisir 1 24,20 EUR
 - Loisir 2 28,85 EUR
 - Loisir 3 49,45 EUR

TOTAL :

Carte de validation de compétence (non adhérent) :

25,00 EUR

Carnet / Passeport de plongée complémentaire (L'unité) :

6,00 EUR

Adhésion club sans licence ni d'accès au cours

(Permet de participer aux sorties organisées par le club sous condition de détention d'une licence FFESSM en cours de validité) : -50% sur l'adhésion

Règlement par :

- ☐ Chèque bancaire à l'ordre de Montluçon Plongée
- ☐ Chèque Vacances ou Coupons Sports (ANCV)
- ☐ Espèces
- ☐ Virement bancaire
- ☐ Carte bancaire

Association agréée



9 – Horaires des cours

Catégories	Horaires des cours	
Cursus Jeune (10 ans – 12 ans)	Mercredi	De 17h00 à 18h00
Cursus Ado (12 ans – 16 ans)	Mercredi	De 18h30 à 19h30
Cursus Adulte (+16 ans)	Mercredi	De 20h00 à 21h30
Stagiaire Initiateur	Mardi et/ou Mercredi	De 20h00 à 21h30
Apnée uniquement	Mardi et/ou Mercredi	De 18h00 à 19h30

10 – ASSURANCES COMPLEMENTAIRES « Individuelle Accident et Assistance »

Selon le tableau des limites de garanties ci-joint et la formule choisie, règlement à l'ordre de Montluçon Plongée :

- ☐ **Je souhaite souscrire à la formule :**
- ☐ **Loisir 1** (Cotisation annuelle 24,20 EUR)
 - ☐ **Loisir 2** (Cotisation annuelle 28,85 EUR)
 - ☐ **Loisir 3** (Cotisation annuelle 49,45 EUR)
 - ☐ **Piscine** (Cotisation annuelle 13,40 EUR)
- ☐ J'atteste avoir été informé par le club Montluçon Plongée (FFESSM 14030411) de la faculté de souscrire une assurance ainsi que l'impose le code du sport
- ☐ **Je ne souhaite pas souscrire à une assurance Individuelle Accident et Assistance**

11 – Droit à l'image - Autorisation de diffusion d'image

Je soussigné(e),

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Autorise l'Association Montluçon Plongée à me photographier ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités que l'Association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'Association, notamment sur le site internet de l'Association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'Association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de Montluçon Plongée qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie Montluçon Plongée s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Date et signature :

Autorisation par le parent/représentant légal si mineur(e).

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Date et signature du parent/représentant légal :

.....
Le ____ / ____ / ____

Signature

Dans le but de faciliter le travail des bénévoles et des membres du bureau, merci de retourner ce formulaire (DOSSIER COMPLET) avant le 30 octobre



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.

FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fédération FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins) des activités subaquatiques

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGÉE JEUNE

Structure (club/SCA) :

- Plongeur encadré 12m (PE12*) à partir de 10 ans
- Plongeur encadré 20m (PE20*) à partir de 12 ans (niveau 1)
- Plongeur encadré 40m (PE40*) à partir de 14 ans
- Plongeur autonome 12 m (PA12*) ou 20m (PA20*) à partir de 16 ans
- Plongeur autonome 40m (PA40*) à partir de 17 ans

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur

<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Le ou les personnes désignée(s) ci-après détentrice(s) de l'autorité parentale

Je soussigné (nom, prénom, adresse) :

Autorise (ent) le mineur nommé ci-dessous :

Nom : Prénom :

Né le :

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée ou agréée à la FFESSM.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12*, PA20* ou PA40*, le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau.

Fait à Le

Signature du responsable légal :

**) En référence au Code du sport (Annexe III-14-a de l'article A-322-77)*

SIÈGE NATIONAL - 24 QUAI DE RIVE-NEUVE, 13284 MARSEILLE CEDEX 07, FRANCE

T. ++33 (0)4.91.33.99.31 F. ++33 (0)4.91.54.77.43

FÉDÉRATION DÉLÉGUÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS - RECONNUÉ PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
SIRET 775 508 505 00012 - APL 94124 - N°A 18 03 775 508 505

WWW.FFESSM.FR